

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 68 (1929)  
**Heft:** 29

**Artikel:** Les plaisirs du jeu  
**Autor:** Nel, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-222659>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La cour s'en plaint et le juge repart :

— Ne me blâmez, messieurs, pour cet égard, De nouveauté dans mon fait il n'est malle; Maint d'entre vous souvent juge au hasard, Sans que pour ce tire à la courte paille. »

Autre anecdote :

« Louis XIV voulait faire recevoir au parlement de Bourgogne un édit, auquel le premier président Bruflard s'opposa vivement, comme étant préjudiciable aux intérêts de la province. Louis XIV, irrité de sa résistance, le fit enfermer dans la tour de Perpignan. Quelque temps après, le roi le fit venir, comptant sur sa soumission à ses ordres ; mais l'intrepide magistrat ne dit que ces paroles : « Sire, je vois encore d'ici la tour de Perpignan ! »

Le Palais de Justice ayant été incendié dans le siècle dernier, les Parisiens, qui rient de tout, même de leur propre malheur, se passèrent de main en main le quatrain suivant :

« Certes, ce fut un triste jeu  
Quand à Paris dame Justice  
Pour avoir mangé trop d'épice  
Se mit le palais tout en feu. »

Le sceptique Voltaire déclare :

« Je ne crois pas même les témoins oculaires quand ils me disent des choses que le bon sens désavoue. »

Vauvenargues ajoute :

« La clémence vaut mieux que la justice ». Et Zimmermann :

« Garde cette pensée dans ton cœur jusqu'à la mort ; il n'y a rien au monde d'aussi rare qu'un bon juge. »

Voici l'opinion de deux femmes : Sophie Arnould et Augustine Brohan. La première parle de la justice et la seconde, des avocats.

« La justice, dit Sophie Arnould, ressemble à une vierge déguisée. Elle est sollicitée par le plaigneur, tournée par le procureur, cajolée par l'avocat et soutenue par le juge qui finit par la violer. »

« Les avocats — ajoute Augustine Brohan — sont comme les lames d'une paire de ciseaux qui ne s'entailent pas entre elles. Mais gare à ce qui passe à travers. »

Napoléon n'est pas partisan de l'institution du jury tel qu'il fonctionne dans nos démocraties. Oyez plutôt :

« Rien n'oblige à prendre les jurés sur la masse entière de la population. Pourquoi ce mélange qui, associant des hommes sans lumières à des hommes instruits, dégoûte ces derniers ? L'habitude des faits les plus violents use moins le cœur que les abstractions : les militaires valent mieux que les avocats. »

Une manière d'étouffer les procès serait de ne payer que les avocats qui gagneraient leur cause ; mais je n'ai pu faire passer cette idée au Conseil d'Etat. »

A cette question : Qu'est-ce que plaider ? Le Figaro donne la réponse suivante :

« Plaider : Soutenir — *mordicus* — que le blanc est noir et que le noir est blanc ; tâcher d'en convaincre, à tout prix, le tribunal ; et finir par en être convaincu soi-même. »

Voici une piquante remarque de Théodore de Banville sur la prison :

« En prison, on possède vraiment le temps, ce monstre insaisissable qui, partout ailleurs, nous échappe et nous fuit ; et le jour y contient réellement vingt-quatre heures, comme en province. Enfin, on y jouit de ce privilège refusé même aux rois, que là, les indiscrets, les importuns, ceux que vous ne voulez pas voir, n'ont aucun moyen humain d'arriver jusqu'à vous. Ce n'est pas vous qui êtes en prison dedans ; ce sont eux qui sont en prison dehors. »

A cette question : Qu'est-ce qu'un avocat ? le Dictionnaire *tintamarresque* répond : « Un avocat est un homme qui prend les intérêts de la veuve et de l'orphelin ».

Et Alphonse Karr ajoute :

« Chaque fois qu'un avocat défend la bonne cause, il a en face de lui un autre avocat qui défend la mauvaise. Quand la moitié des avocats

défend la veuve et l'orphelin, c'est que l'autre moitié les attaque. »

Et pour terminer ces citations, l'on ne saurait mieux faire que de donner l'opinion de l'avocat-académicien, Me Henri Robert, bâtonnier de l'Ordre :

« Le maître de la Comédie humaine, Balzac, a commencé d'apprendre la vie dans une étude d'avoué ; où trouver un lieu d'apprentissage plus crasseux et plus instructif ensemble ? Un de ses personnages favoris, l'avoué Dorville, ne déclare-t-il pas, dans le *Colonel Chabert*, que trois sortes d'hommes dans la société contemporaine ne peuvent estimer le monde : le prêtre, le médecin et l'homme de justice et qu'ils sont en noir parce qu'ils portent le deuil de toutes les illusions ? Le prêtre, du moins, console et le médecin guérit ou soulage. Mais l'avocat assiste, presque impuissant, à la ruée des appétits, au déchaînement de l'envie, de la haine, de l'avarice, aux drames de la luxure et à ceux, pires encore, de l'argent. »

Pour clore, ajoutons cette boutade de Pierre Villard :

« La justice tout sec, c'est du pain sans beurre. »

Et celle, plus piquante encore, d'Ernest Raynaud :

« On frémît en pensant que la Justice — qui est déjà aveugle et boiteuse — aurait pu tout aussi bien être sourde ! Que seraient alors devenus les avocats ? J. des S.

#### DERNIER OURS TUÉ A BAULMES

le 30 novembre 1827.

(Copie faite d'après l'original écrit par le pasteur de l'époque et déposé aux archives communales de Baulmes).

**B**ANS le courant de ce mois, on a aperçu dans les environs de Baulmes, les traces d'un ours qui exerçait des ravages. Des chasseurs se sont aussitôt mis à sa poursuite. Déjà, l'animal blessé s'était retiré dans des rochers fort élevés, presque perpendiculaires et sans autres saillies que des espèces de galeries de deux ou trois pieds de largeur.

Un des chasseurs (Louis Pillevuit emporté par son zèle, en avant de ses camarades, se trouvait sur une de ces galeries lorsque l'ours, déjà blessé à mort, se précipita sur lui du haut en bas, et vint tomber à ses côtés. Le chasseur teméraire avait à peine assez de place pour manier son arme, il voulut tirer l'animal à bout portant, le fusil rata. Il ne lui restait d'autre ressource que d'enfoncer le canon dans la gueule de l'animal, mais il glissa et, ne pouvant se retenir sur le roc où il était — recouvert d'un peu de neige fondante — il fit une chute de 75 pieds (1 pied = 30 cm.) soit 22 1/2 mètres. Heureusement, les arbustes sur lesquels il tomba, amortirent la chute. Les suites d'un accident si terrible se feront sans doute sentir pendant quelque temps, cependant le malheureux chasseur ne s'est fait que trois blessures peu dangereuses : à la tête, à l'aine et à la main droite. Mais il a couru un plus grand danger que celui de sa chute. Pendant qu'il tombait, quelques-uns de ses compagnons qui n'avaient pas vu le commencement de son aventure, prenant le chasseur pour l'ours, le couchaient déjà en joue, lorsqu'ils furent avertis par les cris d'un jeune homme qui le reconnaît.

Trois coups de feu achevèrent l'ours et le firent tomber à quelques pas du chasseur qui avait lutté avec lui. Cette scène effrayante s'est passée en présence d'une foule de spectateurs réunis dans une prairie au pied des rochers (Pré de Cure).

#### BIBEREN

**C**'ETAIT pendant la mobilisation de 1914.

Trempee par la pluie qui tombait sans relâche depuis deux jours, la troupe rentrait des manœuvres. Sous un ciel gris et maussade que la venue de la nuit obscurcissait encore, les compagnies prirent leurs cantonnements dans le hameau de Biberen.

Ce nom, dont on a fait « biberon » en français, est resté gravé dans la mémoire des soldats. Il faut dire qu'il avait fini par devenir un symbole.

La quatrième, par une chance exceptionnelle, avait été logée, faute de place appropriée, dans le café de l'endroit. Elle y était un peu à l'étroit, mais personne ne se plaint.

La salle à boire était attenante au dortoir. Ainsi, chacun trouvait moyen d'apaiser sa soif en toute tranquillité. Rosat s'empressa de vider les grandes chopes que, dans son imagination fiévreuse, il avait vues danser durant la journée, le long des routes. Pittet absorba de nombreux verres de rouge ; Richard et Delessert dégustèrent voluptueusement plusieurs « verratzons » ; Bonnet engloutit moult grenadières au kirsch.

La retraite sonna sans mettre fin aux libations et l'appel en chambre donna du fil à retordre aux sergents et caporaux, tant le contrôle fut difficile. A onze heures, quand le village dormait, le lieutenant X fit une ronde à l'auberge. Il démeura pétrifié devant le spectacle qui s'offrit à sa vue. Désarmé en dompteur, un fouet de « trin-glot » à la main, Caillalet présentait, sur un podium improvisé, les animaux préhistoriques et les monstres antédiluviens, l'iguanodon, le dinothérium et tutti quanti ! Dans les accoutrements les plus baroques et les plus saugrenus les as de la section s'exhibaient, tandis que l'impayable régisseur débitait son boniment de cirque.

« Mesdames et Messieurs, déclamait-il, de sa voix de pître, pour la première fois à Biberon, la sensationnelle attraction de Paris, le record du monde, la ménagerie du bataillon 7, l'arche de Noé reconstituée dans ses moindres détails, du phoque ancestral à la puce qui renifle ! »

Et Barbey, mué en Auguste, soulignait la péroraison de ses grognements inimitables.

— Mais, ce n'est pas tout, continuait Caillalet, sitôt après la quête, vous verrez la cage des singes folâtres exercés au pas cadencé et au maniement d'armes !

Après s'être fort divertie, l'officier se retira pour ne pas troubler la fête. La vie militaire a des nécessités...

Et comme les douze coups de minuit s'envolaient du clocher de Biberon, annonçant la clôture de la représentation, une mélodie étouffée s'échappait des fenêtres du rez-de-chaussée :

Ferme tes jolis yeux  
Car les heures sont brèves  
Au pays merveilleux,  
Au beau pays du rêve...

A. Mex.

**Chez la voyante.** — Une brave femme s'en va consulter une somnambule pour lui demander son avis sur le cas d'un être qui lui est cher.

— Avez-vous de ses cheveux ? demande la somnambule.

La bonne femme tend une mèche qu'elle avait apportée.

La somnambule tâte minutieusement. Son visage trahit quelque surprise. C'étaient des cheveux d'une nature toute particulière, crépus, laineux, un peu gras.

— Je vois, dit-elle, il a de la famille au-delà des mers.

— Pas possible ! exclame la bonne femme.

— Oui, il va faire un long voyage.

— Eh ! mon té, mon té ! Y va mourir, pour sûr. On m'a bien dit qu'ils ne revenaient pas de la clôture.

L'être cher était un mouton, et la somnambule avait pris la laine pour les cheveux d'un nègre.

#### LES PLAISIRS DU JEU

**C**ES sont là, à mes côtés, au restaurant, le soir ; ils font leur partie de cartes. Tout d'abord, je ne prenais pas garde à ces deux citoyens, d'âges sensiblement différents. Mais tout à coup, l'écho d'une discussion — il faut croire que de calme elle est devenue un peu vive — parvient à mes oreilles, et voici à peu près ce qui se passa.

Une contestation avait surgi. Le jeune prétendant avait droit à une plie, le vieux, qu'il avait posé la bonne carte. Et sur ce thème, la conversation se prolongeait :

— C'est la règle.

— C'est entendu, je me conforme à la règle, mais je ne joue plus.

— Je regrette. Si vous m'aviez dit : attendez je vais poser la bonne carte, j'ai la bonne carte, mais vous n'avez rien dit.

— Ça ne se dit pas, vous le savez bien. Je ne veux pas me chicaner pour des cartes. La vie est assez empoisonnée comme cela, je ne veux pas m'énerver davantage... Je joue aux cartes, le soir, pour me désennuyer.

— C'est fâcheux; enfin, bref, c'est moi qui dois régler.

— Non, il n'y a rien faire, c'est moi.

— Je règle.

— Non, c'est moi... Vous serez peut-être là quand je reviendrai. Au revoir. Je vais faire un tour... Voulez-vous venir à la Cloche ?

Pas de réponse... Et l'un s'en alla (le vieux), l'autre resta, le jeune, devant son bock. Le premier avait dit: J'ai besoin de prendre l'air et de fumer un bout dehors. Se sont-ils rejoints et ont-ils rebattu le carton le lendemain soir ?? Je n'en sais rien et ne veux pas le savoir. Seulement, je me suis demandé, une fois de plus, que le jeu entretienait ce diable de sentiment qui porte à vouloir mieux savoir, mieux pouvoir et posséder davantage qu'autrui ? On fait des calculs parfaitement égoïstes. Les figures des partenaires sont impénétrables, s'ils savent bien leur affaire, autrement ils gaffent. Jouer, enfin, c'est chercher à vaincre. Mais que serait le jeu, s'il n'y avait pas toujours quelqu'un pour perdre, et c'est probablement parce que les deux citoyens dont je viens de parler ne pouvaient pas se mettre d'accord sur la question de savoir lequel des deux était en train de perdre que brusquement ils ont interrompu leur partie.

J. Nel.

#### LE MOUCHOIR DE POCHE

**L**e premier mouchoir de poche connu fut porté en Europe, il y a quatre cents ans. La femme qui fit faire ce grand pas à la civilisation était une belle Vénitienne à laquelle son «fazzoletto» valut un légitime succès.

L'Italie est donc le berceau des mouchoirs de poche ; bientôt ils passèrent les Alpes et se répandirent en France, où ils furent adoptés par les seigneurs et les dames de la cour de Henri II.

Le mouchoir de cette époque, fabriqué avec les tissus les plus coûteux, orné de précieuses broderies, était un objet de grand luxe. Sous Henri II on eut l'idée de le parfumer.

Ce n'est guère qu'en 1580 que l'Allemagne se familiarisa avec cet objet de toilette. On le nomma «fazilletini», d'après son nom italien «fazzoletto». Il ne servait qu'aux princes et aux personnes très riches. C'était aussi un cadeau que l'on faisait aux fiancés illustres. Il fut l'objet de lois somptuaires et un édit publié à Dresde en 1595, en interdit formellement l'usage aux gens du peuple.

Depuis, il s'est peu à peu vulgarisé...

Il convient de rendre grâces à la belle Vénitienne qui inventa le mouchoir. N'est-il pas pénible, en effet, de songer que les beautés les plus célèbres du moyen-âge ne connurent pas cet utile petit morceau d'étoffe et que la Béatrice de Dante, par exemple, et la Laure de Pétrarque, se mouchaient sans doute dans leurs doigts ?

perçus à la ville ; à la campagne, ils occupent, ils intéressent ; ils dédommagent des théâtres, des revues et des feux d'artifice.

Mais les éclipses sont observées partout. L'almanach nous avertit un jour que nous aurions, la nuit prochaine, une éclipse de lune. Mon père s'efforça de m'expliquer, aussi clairement que possible, le phénomène ; mais un enfant doit comprendre moins facilement l'éclipse de lune que celle de soleil. Il voit cheminer dans l'espace tantôt le soleil, tantôt la lune ; il peut s'expliquer que l'un passe devant l'autre et le cache. Mon père commença donc par ce phénomène plus sensible.

Pour arriver à l'autre, il fallait d'abord me faire comprendre que la terre n'était qu'un globe errant dans le ciel, comme notre satellite, et que, dans l'éclipse de lune, nous nous plaçons entre elle et le soleil, comme dans l'éclipse de soleil, elle se plaçait entre lui et nous.

Vrai dédale, où je me perdis alors ! Et quand on me disait que c'était l'ombre de la terre qui cacherait la lune, on ne faisait qu'exciter en moi une mystérieuse frayeur... L'ombre de la terre qui répandrait des ténèbres dans le ciel !... c'était terrible. Et puis, j'entendais dire qu'il y avait des peuples qui avaient peur des éclipses, et je trouvais que ces peuples n'avaient pas tout à fait tort.

D'ailleurs l'éclipse de lune est d'autant plus faite pour ébranler l'imagination, qu'elle a lieu pendant la nuit. J'attendais le soir avec une émotion croissante, et, quoique le phénomène dût commencer à onze heures seulement, j'obtins qu'on me laissât debout avec toute la maison.

Je ne sentais pas la moindre envie de dormir, plus heureux en cela que Georges, qui, se trouvant fatigué, alla se coucher, après s'être fait donner parole par son camarade Ferdinand qu'il ne manquerait pas de l'éveiller quand le moment serait venu.

On passa la soirée auprès de l'âtre ; maîtres et valets étaient occupés de divers ouvrages, et l'entretien roulait sur le grand événement que nous attendions. Mon père assurant que, cette fois, l'almanach ne se tromperait pas d'une minute, et, pour le dire en passant, je l'ai entendu regretter souvent ce mélange de mensonge et de vérité qu'on remarque dans le plus populaire de tous les livres. La vérité accorde l'erreur, et le campegnard peut bien croire que le livre qui annonce à coup sûr l'instant des éclipses et la longueur des jours peut prédire avec certitude le beau et le mauvais temps.

Ferdinand, esprit naturellement inquiet, n'était pas rassuré par les déclarations de mon père, et deux heures avant le moment indiqué, il sortait quelquefois pour voir si par hasard l'éclipse ne commençait point. Il revenait toujours sans éclipse ; mais il avait la satisfaction de pouvoir nous annoncer que le ciel était sans nuages et que la nuit était magnifique.

— Eh bien, profitons-en, me dit mon père, puisque tu ne veux pas dormir, un moment de promenade abrégera le temps.

La lune était déjà fort élevée au-dessus de l'horizon et paraissait nous regarder d'un air mélancolique.

— Pauvre lune ! disais-je avec compassion. Car il me semblait qu'elle allait souffrir quelque douleur extraordinaire.

— Il faudrait dire plutôt : Pauvre Valentin ! me dit en souriant mon père ; car elle me paraît plus tranquille que toi.

Pour fixer mon attention sur des objets propres à calmer mon esprit, il me faisait remarquer la marche des corps célestes. Depuis que les hommes observaient le firmament, c'est-à-dire depuis quarante siècles, ils n'y avaient pas remarqué le plus petit désordre. Après m'avoir fait admirer la création, mon père me parlait du Créateur.

L'instant solennel approchait : la pendule marquait onze heures moins un quart ; malheureusement quelques nuages se formaient là et là dans le ciel.

— Ils vont empêcher l'éclipse, disais-je avec regret.

— Ils n'empêcheront pas l'éclipse, me dit mon père, mais ils nous empêcheront de la voir.

Mais faites comprendre à un enfant que les nuages ne sont pas dans le ciel, que les nuages et la terre ne font qu'un, et qu'il faut distinguer l'atmosphère de l'espace !

Enfin, les nuages se dissipèrent ; nous observions l'astre avec beaucoup d'attention, et les plus ignorants ne manquèrent pas de s'écrier les premiers qu'ils voyaient la lune s'obscurcir. Je regardais de tous mes yeux

Louise prétendit qu'elle apercevait quelque chose de noir au milieu de l'astre. Cela fit rire mes parents.

— Pauvre Louise, dit mon père ; l'éclipse commence par le bord, comme tu entames à la cave tes fromages de Gruyère ; seulement vous allez voir une échancrure arrondie ; et, cette fois, je ne me trompe pas !... Voyez, au bord, à gauche, un peu vers le haut !...

Ces indications étaient exactes ; chacun put s'en convaincre. Tous les yeux étaient fixés sur la pauvre lune.

— Si elle allait disparaître tout-à-fait et ne jamais revenir ! disait Louise avec inquiétude.

Ferdinand avait oui dire que, pour voir les éclipses plus commodément, il fallait remplir d'eau une petite cuve, et, sans examiner si la chose était nécessaire pour une éclipse de lune comme pour une éclipse de soleil, il avait pris cette précaution d'avance, puis, il n'y songea plus, et il observait l'astre directement ; j'allai regarder l'eau, et je m'amusaïs à y voir danser la lune ; pour la suivre dans ses mouvements, je me penchai sur la cuve, et j'y tombai la tête la première ; personne n'y prenait garde, et j'étais hors d'état de me faire entendre.

— Où est Valentin ? dit tout à coup ma mère. Louise se retourne, elle me voit, et me tire de là en poussant un cri d'effroi.

Ce n'était pas trop tard ; mais quelques instants de plus, et mes pauvres parents étaient bien à plaindre.

Au milieu de l'émotion générale, Ferdinand ne se souvint plus de son camarade ; Georges ne vit pas l'éclipse, et même personne ne songea plus à la lune cette nuit-là.

J.-J. Porchat.

Pour la rédaction :  
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

#### Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

#### HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

#### W. Margot & Cie

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

#### AGENCE IMMOBILIÈRE

VENTES

ACHATS

Louis GENEUX, Régisseur,  
Fleurettes — Villa Fontenay — Case 10782

#### CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

#### CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2%

Dépôt en comptes-courants et à terme de 3% à 5%

Toutes opérations de banque

Demandez un

**Centherbes Crespi**  
l'apéritif par excellence.



#### SOUVENIRS DE VALENTIN

L'éclipse.

Les spectacles, aux champs, sont les phénomènes de la nature ; un orage, un clair de lune, un beau coucher de soleil sont des événements ina-